



L'ÉPIPHANOIS



**Programmation
d'activités hiver 2013
Plus de détails à
l'intérieur**



**BÉBÉS DE L'ANNÉE
2012**



UNE FÊTE SERA ORGANISÉE EN
MAI 2013 POUR TOUS LES NOU-
VEAUX BÉBÉS NÉS EN 2012.

DATE LIMITE POUR INSCRIRE VO-
TRE BÉBÉ: VENDREDI 11 JANVIER
2013. Détails à l'intérieur.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

**Veillez prendre note que le bureau municipal sera
fermé durant la période des fêtes soit du 24 dé-
cembre 2012 au 4 janvier 2013**

DÉCEMBRE 2012

2012—NUMÉRO 6



12.12.377

PLAN DE COMMUNICATION 2013-2014

ATTENDU le projet de plan de communication conjoint 2013-2014 avec les Municipalités de Saint-Paul-de-la-Croix et de Saint-François-Xavier-de-Viger qui sera mis de l'avant en 2013 ;

ATTENDU QUE ce projet sera subventionné par le Fonds de soutien aux territoires dévitalisés (FSTD) géré par la MRC et que la mise de fonds requise n'est que de 1400 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Manon Dupont et résolu à l'unanimité de prévoir un budget de 1400 \$, pour l'année 2013, dans le cadre du plan de communication 2013-2014.

12.12.405

OCTROI DU CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES GRILLES DE RUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane a demandé des soumissions pour le nettoyage de 120 grilles de rue aux entreprises suivantes : Sani Lang inc. et Campor Environnement ;

ATTENDU les prix reçus :

Sani Lang inc. : 19 \$ l'unité, transport compris ;

Campor Environnement : 22,15 \$ l'unité, transport compris.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'avoir octroyé le contrat de nettoyage de 120 grilles de rue à l'entreprise Sani-Lang inc., au coût unitaire de 19 \$, plus les taxes applicables.

12.12.406

OCTROI DU CONTRAT D'ASPHALTAGE POUR LE NOUVEAU TROTTOIR LONGEANT LA RUE VIGER

ATTENDU QUE la Municipalité a pris la décision d'implanter un trottoir du côté Est de la rue Viger ;

ATTENDU QUE la Municipalité a réussi à négocier avec le ministère des Transports du Québec à l'effet que celui-ci effectue la préparation initiale du terrain ;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une soumission aux entreprises suivantes :

Pavage Francoeur inc. ;

Construction BML, division de Sintra inc.

ATTENDU QUE la soumission de Pavage Francoeur inc. a été jugée non conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Renald Côté et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'avoir accordé le contrat d'asphaltage à l'entreprise Construction BML, division de Sintra inc., pour un montant total de 21 342,62 \$, plus les taxes applicables. Le coût du trottoir sera puisé à même le fonds reporté pour les carrières et sablières.



Chers amis,

Madame, monsieur,

C'est avec plaisir qu'à titre de maire et conformément aux prescriptions de l'article 955 du Code municipal de la province de Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Épiphane pour l'année 2012.

Voyons les aspects que nous analyserons ensemble :

Les états financiers 2011

Le rapport du vérificateur 2011

Un aperçu de la situation financière 2012

Les orientations générales du prochain budget 2013

Le programme triennal des dépenses en immobilisation 2013-2014-2015

Le traitement des élus

Une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$



États financiers 2011

Les états financiers pour l'exercice qui se terminait au 31 décembre 2011 indiquaient un surplus de l'ordre de 33 286 \$ pour des dépenses totalisant 1 287 306 \$ comparativement à un budget de 1 283 370 \$. Le surplus accumulé qui était de 203 951 \$ au début de l'année 2011 s'est chiffré à 237 237 \$ à la fin de 2011 dont 116 000 \$ à titre de surplus cumulé affecté. Bref, l'année 2011 s'est conclue sur une note positive. Ce conseil est fier de pouvoir dire que la Municipalité de Saint-Épiphane est l'une des rares municipalités du Québec qui n'a presque aucune dette, à part le nouveau camion de déneigement.

Rapport du vérificateur 2011

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2011 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec et surtout ne comportait aucune annotation.

Aperçu de la situation financière 2012

Il est toujours difficile de prévoir avec exactitude nos prévisions budgétaires en lien avec notre plan d'action de l'année suivante. Il est également parfois difficile d'accomplir toutes les actions prévues au calendrier en raison de circonstances incontrôlables. C'est pourquoi les membres du conseil sont tout de même satisfaits des résultats financiers prévus jusqu'à la fin du mois de décembre 2012.

Nous prévoyons un surplus relativement important pour l'année en cours. Cela s'explique par les raisons suivantes :



- une augmentation imprévue des revenus de l'ordre de 45 000 \$ (plus de commandites, d'intérêts et de droits de mutation) ;
- certains projets comme l'étude de faisabilité sur la chaufferie à la biomasse, la mise en place d'une borne sèche, certains travaux d'entretien au chapitre de la voirie et des bâtiments (marquage de la chaussée, toiture du chalet des patineurs, clôture du Centre des loisirs) n'ont pas pu être réalisés ;
- l'embauche d'un contremaître qui cumule également les fonctions de gestionnaire du réseau d'aqueduc (ce dernier poste était prévu au budget mais n'a pas été dépensé d'où l'économie complète d'un salaire) ;
- des économies de salaires en raison d'arrêts maladie significatifs ;
- un moins grand nombre de bris de machinerie que l'année dernière.



Voyons un peu plus en détail le bilan de l'année 2012. La majeure partie du budget est concentrée dans la voirie et les infrastructures, tout comme en 2011. En plus des travaux d'entretien habituels, l'ouverture de la nouvelle rue a accaparé beaucoup de temps et d'énergie, ce qui explique le retard dans certaines autres tâches. Je tiens à préciser que les sommes investies dans cette rue sont puisées à même le surplus cumulé ce qui n'a donc eu aucun impact sur le budget courant. Par ailleurs, le service de la voirie fonctionne désormais avec trois employés à temps plein plutôt que quatre et de plus, il ne faut pas oublier que nous avons dû embaucher deux contremaîtres car le premier a démissionné en cours d'année. Tout ceci a forcément eu un impact sur la vitesse de réalisation des mandats. Bon an mal an, les dépenses d'exploitation courantes du réseau routier englobent présentement 40 % de notre budget.

Cette année, le réseau d'aqueduc et d'égout n'a pas connu de bris majeur et le nouveau contremaître est à planifier les travaux de mise aux normes des étangs aérés. Le projet de nouveau réservoir a quant à lui été plus actif. Beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à négocier avec le gouvernement, en collaboration avec la firme Roche, pour le convaincre de la nécessité de le remplacer. Les honoraires de la firme Roche en sont le principal impact financier pour le moment.

Le volet développement a également été assez actif. L'embauche d'une nouvelle agente de développement a été nécessaire. Celle-ci a travaillé sur de nombreux dossiers dont la remise sur pied de la Corporation de développement, le projet de sentier équestre, le suivi du projet du jardin collectif, la mise en ligne du nouveau site Internet et le suivi des groupes de discussion sur l'avenir de l'église.

L'ouverture de la nouvelle rue a deux premiers résultats concrets : la construction d'une nouvelle résidence en 2012 et la résolution de la problématique d'accumulation de l'eau derrière les résidences de la rue Sirois près de l'école. En outre, le projet initial du promoteur immobilier prévoyait quatre terrains mais, en réalité, c'est un potentiel de 5 terrains qui sont disponibles à la vente car le propriétaire du 259, rue Sirois a signifié son

DISCOURS DU MAIRE—ANNÉE 2012—suite 3



intérêt de scinder son terrain en deux pour y voir l'implantation éventuelle d'une nouvelle résidence sur la façade de la rue Caillouette. L'entrée de service est déjà installée. Bref, c'est donc cinq résidences que pourra accueillir la phase 1 de la nouvelle rue.

En bref, voici un portrait rapide de 2012 :

- Embauche d'un nouveau contremaître municipal
- Embauche d'une nouvelle agente de développement
- Départ d'un employé de voirie
- Tenue de la deuxième édition du Festival de l'Épi
- Mise en place d'une fresque murale au chalet des patineurs
- Ouverture d'une nouvelle rue pour l'implantation potentielle de cinq nouvelles résidences
- Adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux
- Élaboration d'une grille salariale pour les employés
- Mise en ligne du nouveau site Internet de la Municipalité
- Aménagement du bureau de l'agente de projet loisir/famille au chalet des patineurs
- Aménagement d'un trottoir sur la rue Viger



Nos orientations 2013

D'entrée de jeu, le programme de mise aux normes pour l'eau potable et les eaux usées est toujours en cours. Ce n'est pas moins de 470 000 \$ qui seront investis dans les deux prochaines années, dont environ 420 000 \$ en 2013, pour la mise aux normes des étangs aérés. Ces investissements seront toutefois subventionnés à plus de 85 %.

Le dossier du réservoir d'eau potable est aussi sur les rails et nous espérons pouvoir le régler durant le prochain exercice. Dépendamment du pourcentage de subvention octroyé par le gouvernement, il faudra inévitablement aller en règlement d'emprunt.

L'évaluation du remplacement du camion autopompe sera une des priorités du service incendie dès l'an prochain.

Certains projets qui n'ont pas pu être réalisés en 2012 pourront être planifiés en 2013, tels que l'implantation d'une borne sèche, la pose d'une nouvelle clôture à l'est du Centre des loisirs, l'entretien de certains bâtiments, la pose des nouvelles plaques de rue ainsi que des plaques des numéros civiques dans les rangs pour les services d'urgence.

Nous regardons aussi la possibilité de devenir un conseil sans papiers dans le but de faire des économies, d'accroître notre efficacité et de faire des gains environnementaux.

Finalement, étant donné le contexte économique et la problématique de l'avenir de l'église, le projet d'un centre de loisirs multifonctionnel est reporté.

DISCOURS DU MAIRE—ANNÉE 2012—suite 4



Le programme triennal des dépenses en immobilisation 2013-2014-2015

Le conseil ne s'est pas encore penché sur ce sujet au moment d'écrire ces lignes.

Traitement des élus

En conformité avec l'article II de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les différents traitements et avantages versés à vos élus municipaux pour l'année 2012, et ce pour une troisième année consécutive. À noter que la rémunération des élus sera peut-être majorée en 2013 pour mieux refléter la réalité de ce qui se fait dans les municipalités de même envergure :

Municipalité de Saint-Épiphanie

Maire

Rémunération de base	4 000,00 \$
Allocation de dépenses	2 000,00 \$
Rémunération de la MRC à titre de conseiller de comté	2 666,21 \$
Rémunération de la MRC à titre de membre du comité administratif	1 264,69 \$
Total maire	9 930,90 \$

Membres du conseil

Rémunération de base	1 350,00 \$
Allocation de dépenses	650,00 \$
Total par conseiller	2 000,00 \$

Liste des fournisseurs dont l'ensemble des contrats dépassent 25 000 \$ en 2012

Groupe Ultima	33 968,00 \$
Desjardins Sécurité Financière	36 810,00 \$
Hydro-Québec	30 626,71 \$
Ministère du revenu du Québec	87 895,17 \$
Ministre des finances	38 107,00 \$
MRC – quote-part	86 448,79 \$
Receveur général du Canada	36 479,29 \$
Gaudreau environnement	34 348,00 \$
Carrefour du camion Rivière-du-Loup	28 153,90 \$
Grossiste MR Boucher	44 457,15 \$
Les pétroles R. Turmel	31 590,02 \$
Roche Ltée Groupe-Conseil	54 606,46 \$
Transport Yoland Côté & Fils	99 497,33 \$



En conclusion, l'année 2012 se termine sur une note positive compte tenu du contexte économique et du roulement de personnel. Nous sommes toujours conscients que des améliorations sont toujours souhaitables et nous travaillerons très fort pour assurer un service de qualité tout en contrôlant au mieux les coûts.



La chronique du développeur



Bonjour à tous,
J'ai pensé vous expliquer plus en détail en quoi consiste mon travail comme agente de développement dans votre municipalité.

Tout d'abord, dans une approche de développement local durable et en misant sur les forces de la communauté à travailler à son développement basé sur le respect des ressources, des territoires et des gens qui les habitent, et en lien avec les différents partenaires et ressources de la MRC :

- L'agent(e) a pour rôle d'appuyer, stimuler et **accompagner une corporation locale de développement** pour que celle-ci exerce un leadership dans le développement de sa communauté en lien étroit avec le conseil municipal et les différents partenaires de la collectivité.
- L'agent(e) de développement a pour rôle l'animation et le soutien d'une communauté par la mise en place de conditions favorables à la mobilisation de celle-ci pour son développement en favorisant l'émergence de projets et d'initiatives susceptibles d'y contribuer.
- Il ou elle exerce un rôle d'accompagnement pour l'identification de projets collectifs, la recherche d'opportunités et la réalisation de démarches pour concrétiser des projets à caractère socio-économique ou qui contribuent à la vitalité d'une collectivité.
- Il ou elle stimule, dans la communauté, l'entrepreneuriat ou un engagement dans son milieu basé aussi sur l'appartenance et la fierté et aide la communauté à mieux identifier son potentiel de développement.

Le travail de l'agent(e) se fait avec une corporation locale de développement active et divers comités. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'au début février, il y aura l'Assemblée générale de fondation de la Corpo épiphanoise de développement.

J'en profite également pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes, que cette période de l'année vous apporte bonheur et paix.

Marie-Ève Ouellet, agente de développement rural

Mercredi et jeudi (418) 862-0052 poste 23

meouellet@animationrurale.net



Gagnants du concours de photos 2012

Les gagnants verront leurs photos intégrées dans le calendrier 2013 qui vous sera offert par la Municipalité de Saint-Épiphane et que vous recevrez dans chacun de vos foyers vers la mi-janvier 2013.



<u>MOIS</u>	<u>THÈMES</u>	<u>GAGNANTES</u>
Couverture	Saint-Épiphane	Marie-Claude Poirier
Janvier	Paysage hivernal	Sophie Thériault
Février	Jeux d'hiver	Diane Michaud
Mars	La beauté de l'hiver	Sophie Thériault
Avril	Le temps des sucres	Rachelle Caron
Mai	Floraisons printanières	Sophie Thériault
Juin	L'agriculture épiphanoise	Bibiane Guay
Juillet	Au cœur de l'été	Juliette Desjardins
Août	Coucher de soleil	Francine Thériault
Septembre	La nature en été	Juliette Desjardins
Octobre	Couleurs automnales	Juliette Desjardins
Novembre	Premières neiges	Marie-Claude Poirier
Décembre	Le temps des fêtes	Caroline Coulombe

Félicitations à toutes les gagnantes, nous avons reçu des nombreuses et magnifiques photos de la part de plusieurs citoyens. Nous vous remercions de votre participation et espérons que vous apprécierez les photos retenues.

Marie-Ève Ouellet, agente de développement rural

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Suzanne Roy

Présidente

867-4194



375 RUE TÉMISCOUATA
RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC)
CANADA G5R 3Z5

T 418 862-7231 F 418 862-6196
SF 1 866 979-7231



Desjardins

Caisse populaire de Viger

Centres de services:
 Saint-Hubert
 Saint-Modeste
 Saint-Épiphanie

LA RISTOURNE UNIQUE À DESJARDINS.

Message de votre Caisse populaire Desjardins de Viger

La Caisse populaire Desjardins de Viger désire informer la population que les personnes ou sociétés qui ont quitté la Caisse au cours de l'année 2011 et qui n'ont pas reçu de communication de la part de celle-ci pourraient avoir droit à une ristourne selon les affaires qu'elles y ont transigées. Ces personnes doivent s'y présenter pour s'en assurer.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

En ces temps de festivités, libérez votre esprit pour faire le plein d'essentiel.

Pour qu'avec amis et parents, vous profitiez de moments dédiés au bonheur.

Recevez pour 2013 nos souhaits de santé, de bonheur, de paix et de prospérité. Qu'ensemble nous en faisons une année de succès et de réussites !



Desjardins
Caisse populaire de Viger



cheminée
BSL

Étienne Lepage

418 860-5102 418 898-2549

Fax : 418 898-2346
chemineebsl@hotmail.ca

Ramonage, inspection,
installation et réparation
Dénéigement de toiture

18, rue Lepage, St-Paul-de-la-Croix
Québec, G0L 3Z0

Desjardins
Caisse populaire
de Viger



Siège social : 10, chemin Taché Ouest, St-Hubert (Québec) G0L 3L0
 Centres de services : 331, rue Principale, St-Modeste (Québec) G0L 3W0
 190, rue Viger C.P 40, St-Épiphanie (Québec) G0L 2X0
 418 497-3901 - WWW.DESJARDINS.COM - 1 800 CAISSES

Affiliée au Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent - 418 863-4058

La Caisse populaire Desjardins de Viger
Partenaire impliqué auprès de la jeunesse



Desjardins
Caisse populaire de Viger

Bernard Guimond, Pl. fin.
Directeur général

Siège social
10, rue Taché Ouest, C.P. 7
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Planificateur financier et
représentant en épargne collective
pour Desjardins Cabinet
de services financiers inc.

418 497-3901, poste 228
Télécopieur : 418 497-2844
bernard.e.guimond@desjardins.com

**Deux logements sont présentement disponibles
au Manoir de Saint-Épiphane.**

**Nous vous offrons un mois
d'essai gratuit**

**Notre personnel attentionné se fera un plaisir de
vous accueillir. N'hésitez pas à nous contacter pour
plus de renseignements.**

**Chauffé, éclairé, deux repas inclus, service de buanderie et de
conciergerie.**

Un essai vous convaincra !

**Madame Rachelle Caron au 862-6543 ou
Madame Marthe Lemieux au 862-5788.**



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

Gilbert Rioux, propriétaire

C.P. 934, 169 LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP, QC, G5R 3Z5
Tél. : (418) 862-2668



SERVICE D'EXTINCTEURS
RIVIÈRE-DU-LOUP 2006

RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE

Commerce - Unité mobile
Tél.: 418-862-2858

Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rdl@netscape.ca

BUREAU
355 2ième rang est
St-Épiphane GOL 2XO
Tél.: (418) 862-7060
Fax.: (418) 862-7060



LECTURE DES COMPTEURS EN RETARD

À ceux ou celles qui n'ont pas remis leur lecture de compteur d'eau 2012, merci de le faire avant le 31 décembre 2012. Pour remettre votre lecture, veuillez rejoindre M. Pierre Fortin au 418-862-0052 poste 28 ou lui laisser un message ; vous pouvez aussi lui envoyer par courriel à l'adresse voirie@saint-epiphane.ca



COLLECTE DES ORDURES SEMAINE DU 23 AU 29 DECEMBRE



VEUILLEZ PRENDRE NOTE, QU'EXCEPTIONNELLEMENT, EN RAISON DU CONGÉ DE NOËL DU 25 DÉCEMBRE ET DE LA FERMETURE DU SITE D'ENFOUISSEMENT, LA COLLECTE DES ORDURES SERA REMISE AU MERCREDI 26 DÉCEMBRE 2012.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !

**JOYEUSES FÊTES DE LA PART DE
TOUTE L'ÉQUIPE DE GAUDREAU
ENVIRONNEMENT**



NUMÉRO D'URGENCE - MUNICIPALITÉ



Pour toute urgence concernant le réseau routier ou les infrastructures municipales, il vous suffit d'appeler au 418-862-0052, poste 28 et d'appuyer sur le 1. Il y aura un délai d'environ une minute pour que votre appel soit transféré au cellulaire de la personne qui est de garde.

Une urgence = action qui doit être prise sans délai

Merci de votre collaboration et Joyeuses Fêtes

La direction



DÉPANNEUR 4 COINS
JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE
POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphane, Québec G0L 2X0 418 862-4872



Garage Mécanique St-Épiphane

246, rue Viger, St-Épiphane, Qc. G0L 2X0

-Vente - Essence - Diesel - Mécanique générale

418 862-3673



QUELQUES ALLÉGATIONS ALIMENTAIRES...



Les mythes concernant l'omission du déjeuner, le lait, la tartinaude au chocolat, les noix, les fruits et légumes surgelés, les céréales et les légumineuses seront passés au crible !

L'OMISSION DU DÉJEUNER EST-ELLE LIÉE AU SURPLUS DE POIDS ?

VRAI

Les études démontrent que les enfants et les adolescents qui sautent le déjeuner auraient un indice de masse corporelle plus élevé et jusqu'à deux fois plus de risques de présenter un surplus de poids à l'âge adulte que ceux qui déjeunent chaque matin.

LE LAIT EST-IL BON SEULEMENT POUR LES ENFANTS ?

FAUX

Les adultes et les enfants devraient consommer au moins deux portions de lait, boisson de soya enrichi ou autres produits laitiers par jour pour combler leur besoin en calcium et en vitamine D.

LA TARTINADE AU CHOCOLAT FAIT-ELLE PARTIE D'UN DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ ?

FAUX

Les tartinades au chocolat sont des produits très gras (31 grammes de lipides, soit environ 50 % des calories par portion) et très sucrés (55 grammes de sucre, soit environ 3,5 cuillères à soupe par portion). Sur la liste des ingrédients, figure en tête de liste le sucre : ces produits contiennent donc plus de sucre que tout le reste des ingrédients mentionnés, comme le lait ou les noisettes.

LES NOIX FONT-ELLES ENGRAISSER ?

FAUX

Les noix sont une excellente source de protéines et de fibres. Elles ne contiennent pas de cholestérol, plusieurs sont faibles en gras saturés et ont une teneur élevée en gras polyinsaturés.

LES FRUITS ET LÉGUMES SURGELÉS SONT-ILS MOINS NUTRITIFS QUE LES FRAIS ?

FAUX

Les fruits et les légumes surgelés sont cueillis à pleine maturité. Il ne s'écoule que quelques heures entre leur récolte et leur transformation : ils préservent donc une très bonne valeur nutritive. On n'y ajoute ni sel, ni agent de conservation comparativement à certains légumes ou fruits en conserve.

TOUTES LES CÉRÉALES À DÉJEUNER CONTIENNENT-ELLES BEAUCOUP DE SUCRE ?

FAUX

Il est possible de faire de bons choix dans les céréales en cherchant des produits riches en fibres et contenant peu de sucre. Suivez les recommandations suivantes sur l'étiquette nutritionnelle: 3 grammes de protéines, 3 grammes et plus de fibres, 5 grammes et moins de sucre (céréales sans fruits) et 10 grammes et moins de sucre (céréales avec fruits).

LES LÉGUMINEUSES PEUVENT-ELLES REMPLACER AVANTAGEUSEMENT LA VIANDE DANS UN REPAS ?

VRAI

Plus économique que la viande, les légumineuses sont aussi très nutritives, procurant glucides et protéines. Elles regorgent de vitamines (acide folique, vitamines du groupe B) et de minéraux (fer, zinc, potassium). Elles contiennent peu de matières grasses et sont très riches en fibres, ce qui contribue notamment à leur effet sur la satiété (sensation d'avoir suffisamment mangé).

Marie-Pier Chartier, nutritionniste, CSSS de Rivière-du-Loup

Pour le Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup



PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS HIVER 2013

Il me fait plaisir de vous présenter la programmation d'activités pour la session hivernale. Pour information et inscription, vous devez communiquer au (418) 862-0052 poste 22 ou par courriel à l'adresse loisirs@ saint-epiphane.ca.

Diane Bossé, agente de projets loisir / famille

Cours d'initiation au patinage

Ce cours s'adresse aux débutants filles et garçons âgés entre 4 à 8 ans. Les cours sont axés sur le plaisir, la participation et le perfectionnement des habiletés de base.

Horaire : Samedi de 9 h 30 à 10 h 30

Durée : 5 semaines

Coût : 10 \$ / enfant

Début des cours : le samedi 19 janvier 2013 **Fin des cours** : le samedi 16 février 2013

Le port du casque est obligatoire et il faut prévoir un habillement chaud en fonction de la température.

Date limite pour s'inscrire : le mercredi 16 janvier 2013



Cours de karaté

Le Karaté Kempo 2000 véhicule des valeurs des discipline, ténacité, courage et une philosophie de vie saine. Le karaté est un sport individuel qui se pratique en groupe et même en famille, pour les petits et les grands.



Clientèle : 6 à 77 ans

Jour et heure : Mardi à 18 h 30

Début des cours : mardi 8 janvier 2013 **Fin des cours** : mardi 23 avril 2013

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût pour la session : 120 \$ / enfant, 150 \$ / adulte. Possibilité d'avoir des prix « famille ». Inscription en tout temps.

Note : une session de printemps est prévue et débutera le mardi 30 avril jusqu'au 25 juin 2013



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.
36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478

Fax: (418)497-2903



Nathalie Lévesque
Notaire et conseiller juridique

485, Rang 4 Est Saint-Éphane (Québec) G0L 2X0
Tél. (418) 862-2025 Fax: (418) 862-0330

Cours de Zumba

Conditionnement physique «latino» pour les ados et adultes. C'est une danse latine exaltante qui combine des pas de danse d'aérobic.

Début : le jeudi 24 janvier 2013

Fin : le jeudi 28 mars 2013

Heure : 19 h 30 à 20 h 30

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : Adultes et jeunes de 16 ans et plus : 80 \$ par personne pour les 10 cours (payable au 1er cours).

Carte familiale : 1 adulte et 1 enfant de 15 ans et moins : 100 \$ (payable au 1er cours)

Date limite pour s'inscrire : le jeudi 17 janvier 2013. Minimum de 10 personnes pour débiter le cours.



Personne-ressource : Amélie Anctil, Instructeur – formation Zumba Fitness

ZUMBATOMIC

Qu'est-ce que le ZumbAtomic ?

Le ZumbAtomic est un cours spécialement adapté pour les enfants de 4 à 12 ans qui fusionne la Zumba ainsi que la créativité et l'enthousiasme des enfants. Ils adorent bouger au rythme de la musique, se trémousser et s'amuser entre eux.

Nous aimerions connaître votre intérêt face à ce cours. Les cours débiteront à la mi-avril, après l'école, au Centre des loisirs Simone-Simard.

Coût : 50 \$ par enfant pour 10 cours de 35 minutes.

Groupes d'âges : 4-6 ans Lil'Star 7-12 ans : Big Star

Minimum de 15 enfants pour débiter le ou les cours

Personne-ressource : Amélie Anctil, Instructeur-formation Zumba Fitness



Avis aux intéressés : Dans le cadre de la Semaine de relâche, une demi-journée sera organisée pour que les enfants puissent essayer le cours.



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut que des erreurs se soit glissées, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent souvent en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !



Club de l'Âge d'Or Saint-Épiphane

Léopold Michaud, président 418-867-1070

Suzelle Dumont, secrétaire 418-862-3696

Soirée dansante à tous les 4^e
dimanche du mois et les 5^e di-
manche de janvier, mai et octo-

Ateliers en collaboration avec la Maison de la Famille du Grand-Portage

Maison de la Famille
du Grand-Portage



L'art de mijoter à la mijoteuse

Atelier pour apprendre et découvrir à mijoter des repas rapides, santé et pratiques.

Date : le jeudi 18 avril 2013

Heure : 19 h 20 à 21 h 00

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 10 \$ par personne

Minimum de 10 personnes

Date limite pour s'inscrire : le jeudi 11 avril 2013

Personne-ressource : Violette Saindon, intervenante à la Maison de la Famille du Grand-Portage



Dessert santé

Pourquoi se priver de dessert quand on peut apprendre à manger santé, de la théorie à la pratique des recettes santé.

Date : le mercredi 15 mai 2013

Heure : 19 h 30 à 21 h 00

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 10 \$ par personne

Minimum de 10 personnes

Date limite pour s'inscrire : le mercredi 8 mai 2013

Personne-ressource : Violette Saindon, intervenante à la Maison de la Famille du Grand-Portage.



Heure du conte

Thème : Pâques



Date : le Samedi 23 mars 2013

Clientèle : Enfants de 4 à 7 ans

Places limitées : 10 enfants

Lieu : Bibliothèque municipale

L'inscription est gratuite mais obligatoire, vous devez communiquer avec Diane Bossé au (418) 862-0052 poste 22.

Date limite pour s'inscrire : le mercredi 20 mars 2013

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
202, rue Marquis
Saint-Épiphane GOL 2X0
RBQ: 1189-3500-05
418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983

Terre jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 3/4 tamisé et location de machineries lourdes

ÉPICERIE • BOUCHERIE •
Le Garde manger
Nathalie Côté, propriétaire
222-A, rue Bernier
St-Épiphane (Québec)
GOL 2X0
418-862-8886

ACTIVITÉS INTER-MUNICIPALES

Voici des activités qui pourraient vous intéresser cet hiver qui sont offertes dans les municipalités suivantes.

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA TAE BOXE

Exercices sur musique inspirés des arts martiaux, de la boxe et de la danse aérobic.

Début : le mardi 15 janvier 2013 à compter de 18 h 30

Durée : 12 semaines. Coût : 55 \$ par personne.

Information et inscription : Monsieur Jean-Yves Chouinard, responsable des loisirs au 418-867-1781 poste 5.



PEINTURE SUR BOIS OU TOILE

Ce cours s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants.

Début : le samedi 6 avril 2013 (3 cours de 3 heures)

Heure : 9 h 00 à 12 h 00 ou 13 h à 16 h 00

Coût : 75 \$ (matériel fourni)



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARSÈNE COURS DE STEP

Ce cours est une forme d'activité physique cardiovasculaire plaisante et efficace qui s'adresse aux personnes de tous les niveaux.

Début : le lundi 21 janvier 2013

Horaire : 19 h 30 à 20 h 30

Coût : 90 \$ pour la session (durée de 10 cours)

Professeur : Nathanielle Guay



SI VOUS N'AVEZ PAS DE STEP...

Il vous est possible d'en louer un au coût de 10 \$ pour la session. Pour information et inscription, communiquez avec Audrey Réhel, responsable des loisirs au (418) 867-2205 poste 5

QU'EST-CE QUI SE PASSE DU CÔTÉ DES LOISIRS ?

Programmation sur le site Internet de la municipalité

Je vous rappelle que dorénavant les programmations et activités de loisirs seront en ligne sur le site de la municipalité : www.saint-epiphane.ca. Pour certaines activités comme la semaine de détente, camp de jour et soccer, vous allez pouvoir inscrire vos enfants en ligne.

Diane Bossé, agente de projets loisir/famille

MERCI !

Dégustation
Bières Saucisses

Le Comité des loisirs de Saint-Épiphane aimerait remercier les 56 personnes qui ont participé à la première édition de la dégustation de bières et saucisses. Nous avons passé une très belle soirée en votre compagnie !

Merci aux collaborateurs suivants : la Boucherie Bégin, la Microbrasserie Aux Fous Brassant et la Brasserie Molson qui ont permis de faire de cette soirée un succès au-delà des attentes du Comité des loisirs. Merci aussi à monsieur Frédéric Labrie, co-propriétaire de la Microbrasserie pour son aide ainsi qu'à tous les membres du Comité des loisirs pour leur implication.

BÉBÉS DE L'ANNÉE 2012

Le Comité de la Politique familiale et la Municipalité de Saint-Épiphane souligneront la naissance de ces nouveaux arrivants. Cette fête aura lieu le samedi 18 mai prochain dans le cadre de la Semaine de la famille. Un cadeau sera remis à tous les bébés qui seront présents à cette activité.



Nous invitons tous les parents à inscrire leurs nouveaux nés en appelant au bureau municipal au (418) 862-0052 poste 22 ou par courriel: loisirs@saint-epiphane.ca. Nous avons besoin du nom de l'enfant, sa date de naissance, le nom des parents, l'adresse et le numéro de téléphone.

Date limite pour s'inscrire : Vendredi 11 janvier 2013.

Bienvenue à tous les nouveaux nés !

Le Comité de la Politique familiale

AVIS DE RECHERCHE

Le Comité de la Politique familiale est à la recherche de gens intéressés à faire partie de son comité. Nous recherchons des personnes dynamiques pour qui la famille est une priorité et qui veulent relever des défis. Pour information, veuillez communiquer avec madame Diane Bossé, agente de projets loisir/famille au (418) 862-0052 poste 22.

CARNAVAL 2013

La prochaine activité du Comité des loisirs sera le Carnaval qui aura lieu les 15 -16 et 17 février 2013. Les activités seront : patinage aux flambeaux, randonnée et rallye familial en raquette, jeu gonflable, maquillage, tire sur la neige, glissade, soirée avec chansonnier et tournoi de poker. Plus de détails au début du mois de février.



BOTTIN DES GARDIENNES



La Municipalité confirme avoir reçu l'autorisation des parents de divulguer leurs coordonnées et n'assume aucune responsabilité. Le bottin est mis à jour 1 fois par année.

Nom	Age	Téléphone	Disponibilité	Formation Je sais garder
APRIL, Kéline	12 ans	(418) 860-3542	Fin de semaine	Automne 2012
DUBÉ, Alysán	11 ans	(418) 867-1210	Fin de semaine	Automne 2012
DUBÉ, Arianne	11 ans	(418) 868-0422	Sur semaine en soirée. Fin de semaine	Automne 2012
LACOMBE, Daryann	15 ans	(418) 862-1690	Fin de semaine	Automne 2010
LEMIEUX, Camille	13 ans	(418) 894-8896	Fin de semaine	Automne 2010
LÉVESQUE, Cora-Lee	12 ans	(418) 867-3469	Sur semaine de 17 h à 19 h sauf le jeudi. Fin de semaine	Automne 2012
MICHAUD, Carolanne	14 ans	(418) 862-5286	Sur semaine de 18 h à 21 h .	Automne 2012
VIEL, Jennifer	16 ans	(418) 867-5572	Sur semaine de 18 h à 21 h. Fin de semaine	Automne 2010
VIEL, Katty	14 ans	(418) 862-5572	Sur semaine de 18 h à 21 h. Fin de semaine	Automne 2010



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19

SERVICE 24h

Carrefour du camion R-D-L

1-800-392-3192

100, boul. Industriel
Rivière-du-Loup, Qué.



✂ à découper



Horaire de la patinoire saison 2013

Saint-Épiphane

Veillez prendre note que des heures spécifiques pour le patinage

libre et le hockey seront prévues. Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'horaire tel que prévu pour éviter certains problèmes. Merci de votre compréhension. Veillez prendre note que la patinoire sera FERMÉE, le dimanche soir et, en cas de tempête, dans la journée et ou en soirée.

LUNDI	15 H 00 À 16 H 30 ET 18 H 30 À 19 H 30 16 H 30 À 17 H 00 ET 19 H 30 À 21 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY
MARDI	15 H 00 À 16 H 30 ET 18 H 30 À 19 H 30 16 H 30 À 17 H 00 ET 19 H 30 À 21 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY
MERCREDI	15 H 00 À 16 H 30 ET 18 H 30 À 19 H 30 16 H 30 À 17 H 00 ET 19 H 30 À 21 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY
JEUDI	15 H 00 À 16 H 30 ET 18 H 30 À 19 H 30 16 H 30 À 17 H 00 ET 19 H 30 À 21 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY
VENDREDI	15 H 00 À 16 H 30 ET 18 H 30 À 19 H 30 16 H 30 À 17 H 00 ET 19 H 30 À 21 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY
SAMEDI	13 H 00 À 15 H 00 ET 18 H 30 À 19 H 30 15 H 00 À 17 H 00 ET 19 H 30 À 21 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY
DIMANCHE	13 H 00 À 15 H 00 15 H 00 À 17 H 00	PATINAGE LIBRE HOCKEY

LOCATION DE CASIER POUR LA SAISON 2013

INDIVIDUEL	PETIT : 7 \$	GRAND : 12 \$
PRIX FAMILIAL	2 PETITS : 12 \$	2 GRANDS : 20 \$
	1 PETIT ET 1 GRAND : 15 \$	

Si la température le permet, la patinoire sera ouverte vers la fin du mois de décembre. Veillez noter qu'elle sera fermée les **23 - 24 - 25 et 31 décembre ainsi que le 1er et 2 janvier**. Avant de vous déplacer, veuillez téléphoner au **(418) 862-0052 poste 46**, pour vérifier les conditions de glace. Un message automatique sera mis à jour pour vous informer.

Veillez noter que du 3 au 7 janvier 2013, la patinoire sera ouverte aux heures suivantes en raison du congé scolaire.

13 h 00 à 15 h 00 et 18 h 30 à 19 h 30 : Patinage libre

15 h 00 à 17 h 00 et 19 h 30 à 21 h 00 : Hockey

TARIFICATION 2013

Je vous rappelle que l'accès à la patinoire est GRATUIT pour le patinage et le hockey libre. Sauf pour une réservation de glace pour un groupe d'adulte qui voudrait faire du hockey organisé. Pour plus d'information, contactez Diane Bossé au (418) 862-0052 poste 22 ou le préposé à la patinoire.

Saviez vous que...

La Loi sur la sécurité dans les sports (L.R.Q., chapitre s-3.1) prévoit qu'un organisme sportif reconnu par le gouvernement a l'obligation d'adopter un règlement de sécurité, de le faire approuver par le ministère et de voir à son application de ses membres.

Il existe un guide de sécurité et de prévention. Ce guide a été fait par l'Association Québécoise des Arénas et des installations Récréatives et Sportives (AQAIRS) qui contient des éléments provinciaux qui s'adressent autant aux utilisateurs qu'aux gestionnaires.

Voici quelques règlements que l'on retrouve dans ce guide qu'il est opportun de rappeler afin d'accroître le niveau de sécurité des participants au cours des séances de patinage libre ou de hockey.

5.3.2: LE PORT DU CASQUE

Les activités sur glace présentent à différents degrés des risques importants de chutes. Tous les adeptes des sports de glace devraient porter un casque protecteur même s'ils ne sont pas tenus de le faire en vertu du Règlement sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace.

- ◆ Dans la pratique du patinage libre, il y a des risques de blessures à la tête chez les débutants à la suite d'une chute sur la glace. Les adultes autant que les enfants en bas âge représentent les victimes types de ce genre d'incident. Il est fortement recommandé d'encourager le port du casque protecteur chez ces personnes.

5.3.3: APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN HOCKEY

L'appellation « hockey sur glace » réfère à l'activité pratiquée sur une surface glacée et est caractérisée par l'utilisation de patins, d'un bâton et d'une rondelle. Le Règlement s'applique lorsque ces trois instruments sont utilisés par le participant.

- ◆ « Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants lorsque cette activité est exercée sur une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation à cette fin :
 - 1e un casque protecteur (...)
 - 2e un protecteur facial complet (...)
 - 3e un protège-cou (...) »

Enfin, une personne qui pratique un sport a lui-même l'obligation légale de le faire de façon responsable et doit assumer les risques inhérents à sa pratique. Donc, si un utilisateur refusait de se conformer à nos règlements et à ceux du Québec, il a très peu de chance de gagner un recours en justice après s'être blessé sur une patinoire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FERMETURE PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée les jeudis 27 décembre et 3 janvier. Elle sera ouverte le jeudi 10 janvier aux heures habituelles.

Les bénévoles de la bibliothèque aimeraient souhaiter à tous les lecteurs et lectrices de très Joyeuses Fêtes et vous remercier de votre belle confiance durant l'année 2012.



ACHAT DE NOUVEAUX LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Merci à la Municipalité pour l'achat de nouveaux livres dans le cadre de la Semaine des bibliothèques. Ils sont disponibles à tous.



- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse



LOCATION
DAN PELLE

267, rue Gagnon
Saint-Épiphan (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**
Cell. 1: **418 863-2014**
Cell. 2: **418 860-9983**

Courriel: dan-pelle@hotmail.com

Daniel Pelletier, prop.



Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup

Bureau de Trois-Pistoles
4-400, rue Jean-Rioux
418 851-1748

Bureau de Rivière-du-Loup
186, boul. de l'Hôtel-de-Ville
418 868-0822



Place aux citoyens

LES ARTS MARTIAUX ET LEURS MYSTÈRES



Vous aimeriez en savoir d'avantage sur ce qui entoure les art martiaux et leurs mystères ? Je vous invite donc à suivre mes chroniques dans les prochaines parutions. Commençons avec l'origine des mots Karaté-do et Kempo

Karaté-do :

En japonais "**kara**" signifie le vide, "**te**" est la main et "**dō**" signifiant « voie », », karate-dō peut être traduit par "la voie de la main vide" ou "la voie des techniques sans armes (dans la main)".

À l'origine, karaté était écrit (tō-de : la main de Chine). En 1935, en raison de la montée du nationalisme japonais, et aussi surtout à cause de l'antagonisme sino-japonais, et pour faciliter la reconnaissance et la diffusion du karaté, Gichin Funakoshi a remplacé ces kanjis, pour effacer l'origine chinoise, sacrifiant ainsi à l'usage japonais du moment (remplacement par des kanjis de prononciation équivalente, d'origine japonaise).

Kempo :

Le terme « ken » dériverait du chinois « K'iuian » ou « Quan », qui, dans les textes anciens, évoque la force autant que le poing.

C'est un terme généralement employé pour désigner les arts martiaux japonais d'origine chinoise. Les premiers échanges avec le Japon dateraient du XIIIe siècle par le biais de moines bouddhistes de Shaolin.

Le "shaolin quan" fut diffusé sous différentes formes dans toute l'Asie, notamment au Japon et dans l'archipel des Ryūkyū, plus particulièrement à Okinawa, dont le kenpō le plus célèbre s'appellera karaté.

Il y a de nombreux styles de kenpō, les plus répandus sont les kenpō japonais, les kenpō okinawaïen et le kenpō américain lui-même issu en grande partie du kenpō hawaïen. Le kenpō fut également surnommé le kung fu japonais. Depuis quelques années, notamment depuis l'ouverture de l'ancien bloc soviétique, le kempo bulgare se diffuse lui aussi en particulier grâce aux démonstrations lors du festival des arts martiaux de Bercy en France.

La transcription "**kempo**" renvoie à la branche **japonaise**, et la transcription « kenpo » à la branche haïenne. Ces commodités d'écritures permettent aux connaisseurs de classer ainsi la myriade de disciplines portant le même nom générique.

Il convient de noter qu'initialement, ce fut un terme générique pour un grand nombre de disciplines martiales issues de l'île d'Okinawa.

Sensei Denis Boucher

Karaté Kempo 2000



Sensei : Denis Boucher
(Ceinture noire 3e dan)

Dojo : St-Épiphane

Tel. : (418) 868-1836
e-mail : yunzuki@hotmail.com

www.karate-kempo-sherbrooke.com



François Lapointe

Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3ième étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2013, à 20 heures, au Centre des loisirs Simone-Simard, 290, rue Sirois :

- Jeudi 17 janvier
- Lundi 11 février
- Lundi 11 mars
- Lundi 8 avril
- Lundi 6 mai
- Lundi 10 juin
- Lundi 8 juillet
- Lundi 5 août
- Lundi 9 septembre
- Jeudi 3 octobre
- Lundi 11 novembre
- Lundi 9 décembre



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :
15 février 2013.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 février.



GOLDORAK

- Menu du jour (plats pour emporter)
- 2 Salles de réception, Banquet (50 et 80 places)
- Réunion de tout genres
- Permis d'alcool

Essayez notre délicieuse pizza cuite au four
du jeudi 16h au dimanche 19h
(Lundi, mardi et mercredi, non cuite)

Linda Lepage : 418-867-1384

303, rue Viger, St-Épiphanie, Qc, G0L 2X0



Atelier de Soudure Laurier Plourde et fils inc.

Gilles Dumont, prop.

11, rue du Collège
St-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Tél. : (418) 497-2327

Fax : (418) 497-1174

Cell. : (418) 860-6850

Courriel : gillesdumont61@sympatico.ca

CONSTRUCTION PAUL-ÉMILE THÉRIAULT ENR.



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTION ET
RÉNOVATION EN BÂTIMENT

208, rue Viger
Saint-Épiphanie, Québec G0L 2X0

Téléphone: 418 867-2576

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? QUI DOIT-ON APPELER ?



CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Pierre Gratton, maire	867-2471
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Kathie Deschamps, conseillère siège no. 2	868-1939
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Manon Dupont, conseillère siège no. 4	867-5572
Renald Côté, conseiller siège no. 5	862-0356
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Caserne pompiers	862-0052, #41
Bibliothèque	862-0052, #45
Bureau municipal	862-0052
Centre des loisirs	862-0052, #47
Centre d'accès Internet	862-0052, #20
Chalet des patineurs	862-0052, #46
Garage municipal	872-0052, # 27 ou 28
Salle de quilles	862-0052, #47
OMH de St-Épiphanie	867-3444
Maison des jeunes	862-7085

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de projets famille/loisir, Diane Bossé	862-0052, # 22
Agente de développement, Marie-Ève Ouellet	862-0052, # 23
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspecteur en bâtiments et environnement	862-0052, # 23
Bruno Beaulieu	
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout	862-0052, # 28
et Contremaître municipal, Pierre Fortin	
URGENCES	862-0052, # 28 appuyez sur le 1

URGENCE

Police	862-9191
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL



Lundi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Mardi	Fermé am	13h30—16 h 00
Mercredi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Jeudi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Vendredi	09h00-12h00	Fermé pm

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal se tiennent les lundis au Centre des loisirs Simone-Simard (sauf au mois de janvier et octobre 2013).

Jeudi 17 janvier 2013 – 20 h

Lundi 11 février 2013 – 20 h

Lundi 11 mars 2013 – 20 h



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les deux mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne, Diane Bossé et Marie-Ève Ouellet